AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2239
FR0000060832-FS0937

26 septembre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PRECIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 septembre 2017, la société Otus Capital Management Limited[1] (27 Queen Anne's Gate, Londres, SW1H 9BU, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 septembre 2017, le seuil de 5% du capital de la société PRECIA et détenir, pour le compte desdits fonds, 28 156 actions PRECIA représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et 3,33% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PRECIA sur le marché.

[1] Otus Capital Management Limited (*Private Limited Company)*, agit comme « *general partner* » de Otus Capital Management L.P. (*Limited Partnership*) qui agit en qualité de « *discretionary investment manager »* pour le compte de fonds.
[2] Sur la base d'un capital composé de 573 304 actions représentant 846 785 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.